



Mardi 14 juin 2016 à 14h  
au Château de Barbirey-sur-Ouche

Maintenir et remettre en bon état les continuités écologiques. Préserver la biodiversité et les services qu'elle rend. Prendre en compte ces enjeux dans l'aménagement du territoire. C'est l'objet de la Trame verte et bleue et de sa déclinaison régionale, le schéma de cohérence écologique, qui a été adopté en Bourgogne le 6 mai 2015.

Pour mieux comprendre le concept de trame verte et bleue, les applications concrètes qui en sont faites dans différents secteurs d'activités, et les nouvelles obligations, **venez échanger avec nos invités** :

- Le Muséum national d'histoire naturelle
- Bourgogne Nature
- L'ONEMA
- Le Centre régional de la propriété forestière
- Le Syndicat mixte des affluents rive gauche de la Dheune
- La DREAL
- Le conseil départemental de Côte d'Or
- APPR
- Le GIP du futur Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne
- Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
- La Chambre d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté
- Le Parc naturel régional du Morvan

*Avec la participation de David Michelin, chargé de mission Biodiversité à Alterre et Patrice Bouillot, animateur.*